

conditions générales

R LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courante et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialités

SF	= Actes pratiques par la sage femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiques par la sage femme
AMM	= Actes pratiques par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiques par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un Orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R - Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

R L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que, si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HITALISATION EN CLINIQUE

HITALISATION EN HOPITAL

HITALISATION EN SANATORIUM OU

NTORIUM

EN MAISON DE REPOS

CTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit
repétés en plusieurs séances ou actes
comportant un ou plusieurs actes échelonnés
temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE.

EN CAS D'URGENCE

ctes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit
mir dans les 24 heures le service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de
chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale
ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS № 103764

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom: BENNAI Dousbi M. J.
Matricule: 4892 Fonction: RETRAITÉ Poste:
Adresse: RIAD TAOUHAR II N° 18 TARGA, Rm
Tél.: 06 6158 25 10 Signature Adhérent:

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient: chlyeh Rajaa Age 118 | 01 | 51 | 61 |
Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin:

Nature de la maladie:

S'il s'agit d'un accident: Causes et circonstances

A..... le..... Durée d'utilisation 3 mois

03 JUIL 2019

Signature et cachet du médecin
Mohammed CHIBI
Echographe expér. 78 piq. 24 38 08
Signature et cachet du médecin
Mohammed CHIBI
Echographe expér. 78 piq. 24 38 08

Marrakech le

03 JUIL 2019

الدكتور محمد الشابي

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى الصوتي

كلية الطب بمونتوبولي

خبر محفوظ لدى المحاكم

مراكش في

95,10  1^{me} d'hydrolipid Ro. jées.

- Azambo. c 150 eff

15 x 2 fls.

14,00 

- Doliphen



PPV 14 DH /
PER 12/20
LOT H2763

60,00 

- Enterofermina

1 flacon

46,00 

- Digestine

169,00 1 fil x 2 fls

- Dolicos

15 /

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca
Enterogermina susp 10 fl
PPV : 60,00 DH



16,00

PPV: 169DH00
PER: 03/22
LOT: 1702-22



70,50

-Feldene is your I.M.
 FELDENE® I.M.

569

D LOT N°: F1802
-Feld- 8/12/20



511,90

19 de Jun

Dr. Mohammed CHABI
Echographie Expert Assermenté
74, Place Bah Taghzout
Marrakech Tel. 05 24 28 05 79

Ham DIRAS
Pharmacie
Boulevard Hassan II
Tel/Fax : 05 24 40 02 30